

Chapitre 7 : Quelles politiques économiques dans le carde Européen

1° : Les caractéristiques de l'intégration européenne et les effets du marché unique sur la croissance

A° : Les caractéristiques de l'intégration européenne

1° : Les étapes de l'intégration économique

Document 1 :

Selon la « Théorie de l'intégration économique » (1961) de B. Balassa (1928-1991), il existe 5 degrés d'intégration.

- La zone de libre-échange, qui se caractérise par une diminution ou une suppression des barrières douanières à l'intérieur de la région. Ce type d'accord laisse libre chaque membre de sa politique commerciale envers les pays extérieurs à la zone. [...] L'ALENA, zone de libre-échange entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada créée en 1992 en fournit un exemple. [...]
- L'union douanière est une zone de libre-échange dont les membres décident d'adopter une politique commerciale unique vis-à-vis du reste du monde, en fixant des tarifs douaniers extérieurs communs. [...] Le MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) est organisé sur ce mode depuis sa création en 1991.
- Dans un marché commun, les pays membres ajoutent à l'union douanière la libre circulation des facteurs de production (capital, travail, [...]). Cela suppose une harmonisation poussée des réglementations nationales. [...]
- L'union économique peut se définir par l'adoption d'objectifs de politique économique communs, ce qui conduit à une harmonisation progressive des politiques économiques dans la zone. Pour B. Balassa, cela inclut une politique monétaire commune. Les pays tentent d'harmoniser les règles de la concurrence et de réduire les obstacles aux échanges à l'intérieur du marché commun (reconnaissance mutuelle des diplômes, etc.)
- L'union économique et monétaire (UEM) est une union économique au sein de laquelle existe également une monnaie unique.

La construction d'une véritable fédération d'Etats constitue le degré ultime d'intégration économique, ce que [l'auteur] appelle « l'intégration totale » : à l'union économique et monétaire s'ajoute la constitution d'un pouvoir politique fédéral, avec l'harmonisation des politiques fiscales et sociales.

A. Beitone et alii, *Economie*, coll. « Aide-mémoire », Sirey, 2004 ;
Et M. Navarro, *Objectif bac Tle, spécialité SES*, Hachette education, 2020

Q1) Caractérissez les différentes étapes de l'intégration économique en différenciant chacune d'elles de celle qui la précède.

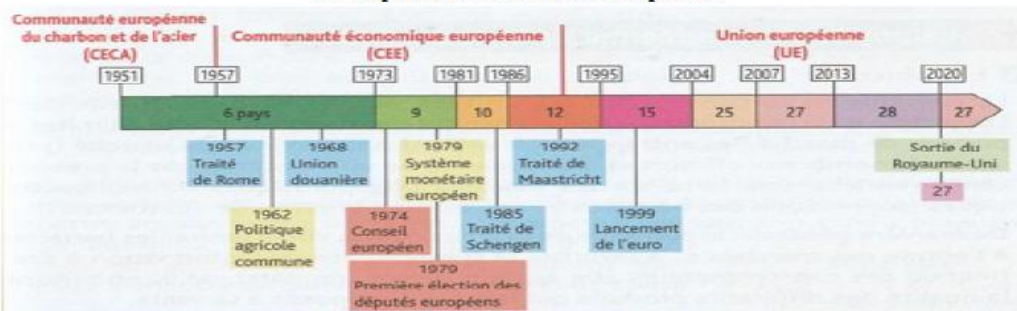
Document 2 : (Doc. 1 p 134) votre manuel : Une intégration européenne par étapes : du libre-échange au marché unique et à l'euro :

Q1) A quelle étape d'intégration économique (d'après la classification vue dans le document 1) l'Union européenne est-elle aujourd'hui ?

Pour conclure le A. :

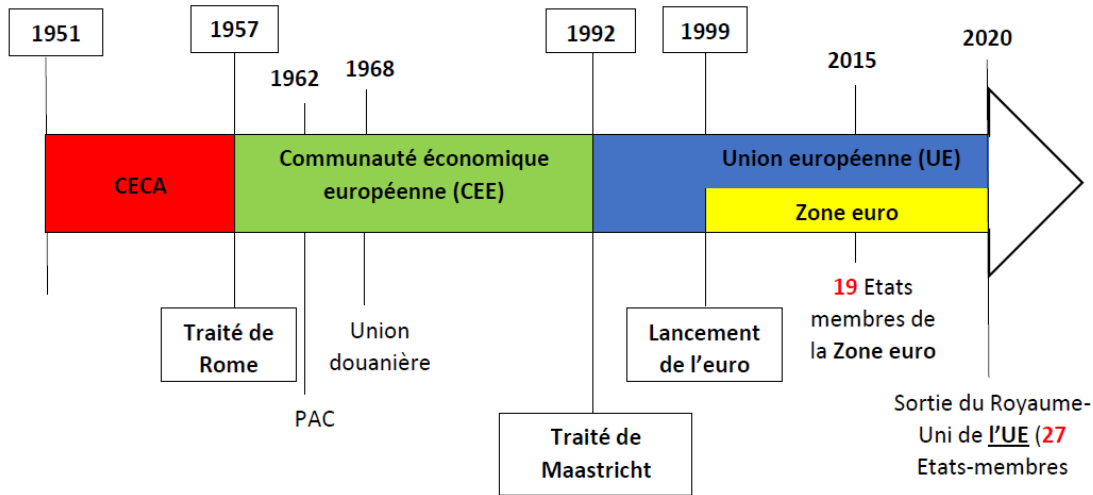
L'intégration européenne a commencé en 1951 avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le traité de Rome (1957) a institué une union douanière (atteinte en 1968) sans passer par l'étape de libre-échange. [...] Ce n'est qu'à partir de 1993, avec l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, qu'on observe un véritable marché commun (ou marché unique) avec la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. C'est aussi dans ce traité qu'il est prévu de créer une monnaie unique au 1^{er} janvier 1999, sous l'égide d'une Banque centrale européenne. La zone euro regroupe les pays de l'Union européenne (UE) ayant adopté l'euro et forme une UEM. Elle compte aujourd'hui 19 membres.

Les étapes de la construction européenne



M. Navarro, *Objectif bac Tle, spécialité SES*, Hachette education, 2020.

Les étapes de la construction européenne



2° : Les effets du marché unique sur la croissance

Document 4 (Doc. 1 p 136) Manuel : Principaux effets attendus du marché unique sur la croissance

Questions :

- Q1) Pourquoi le commerce entre pays membres de l'UE a-t-il autant augmenté sous l'effet du marché unique ?
- Q2) Comment l'augmentation du commerce peut-elle favoriser la croissance économique ?
- Q3) Les gains liés au marché unique sont-ils les mêmes pour tous les pays de l'UE ?

B° La politique européenne de la concurrence :

Classe inversée

1° : La nécessaire politique de la concurrence : objectifs et modalités

Pré-requis rappel première

<https://www.youtube.com/watch?v=weTALfk0zGs>



<https://www.youtube.com/watch?v=W88mock8L9A>



il existe 4 principaux domaines d'intervention de la politique de la concurrence :

Document 5 : **regardez le doc 2 page 138 : à l'oral : faire appel aux souvenirs des élèves :acquis de la classe de première**

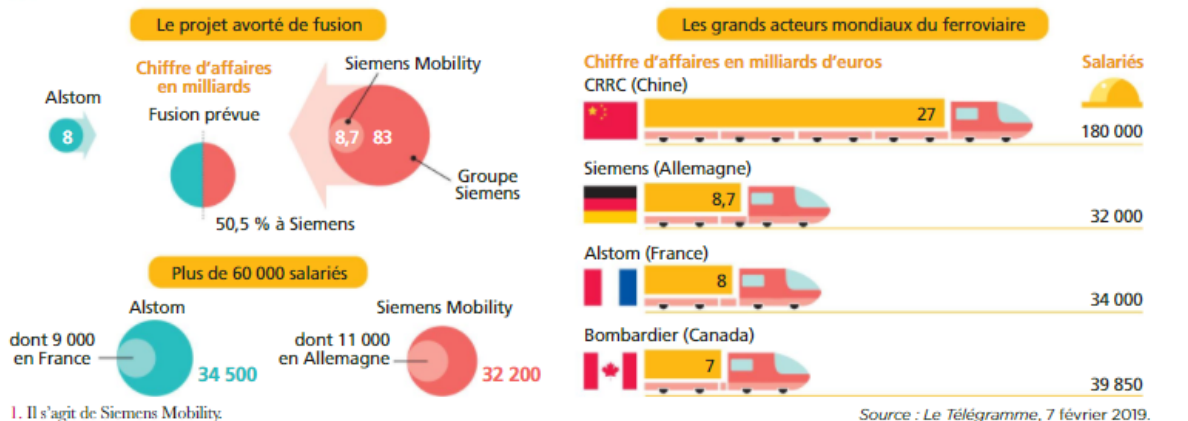
Document 6 : + **Document 1 page 142 manuel Magnard**

1^{ère} minutes :

<https://www.bing.com/videos/search?q=4+verit%c3%a9s+fusion+alstom+siemens&&view=detail&mid=D2E28BBCBD1EFAF24C39D2E28BBCBD1EFAF24C39&&FORM=VRDGAR&ru=%2Fvideos%2Fsearch%3Fq%3D4%2Bverit%25c3%25a9s%2Bfusion%2Balstom%2Bsiemens%26FORM%3DHDRSC>



2 Alstom-Siemens¹ : une fusion interdite par la Commission européenne



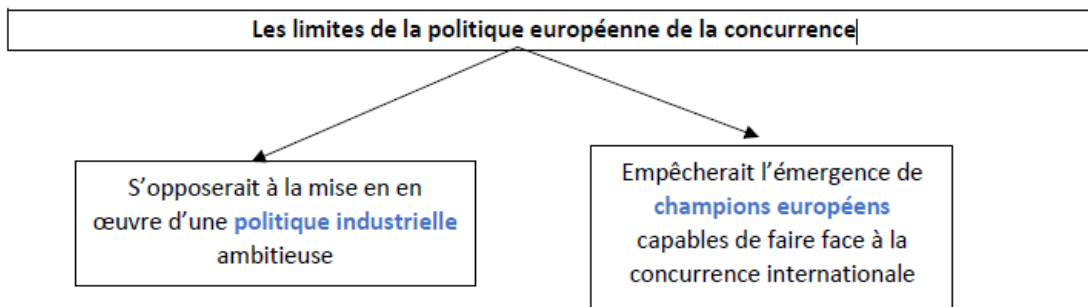
Le projet de fusion de Alstom et de l'activité ferroviaire de Siemens a été rejeté par la Commission européenne en février 2019, invoquant les conséquences négatives possibles pour le consommateur. Selon les termes de la Commission, « la concentration aurait entraîné une hausse des prix pour les systèmes de signalisation qui assurent la sécurité des passagers et pour les futures générations de trains à très grande vitesse ». .

Document 7 : illustration

Décision	Date	Affaire	Sanction totale
05-D-65	30/11/2005	Cartel de la téléphonie mobile	534 millions €
10-D-28	20/09/2010	Commissions interbancaires sur les chèques	384,9 millions €
11-D-17	08/12/2011	Cartel des lessives	367,9 millions €
12-D-09	13/03/2012	Ententes sur la farine	242,4 millions €
00-D-28	19/09/2000	Entente du crédit immobilier	174,5 millions €
09-D-05	02/02/2009	Entente du travail temporaire	94,4 millions €
05-D-59	07/11/2005	Abus internet ADSL	80 millions €
08-D-32	16/12/2008	Cartel du négoce de produits sidérurgiques	74 millions €
09-D-36	09/12/2009	Abus téléphonie DOM	63 millions €
10-D-39	22/12/2010	Signalisation routière	54,9 millions €
06-D-07	21/03/2006	Marchés publics du BTP d'Île-de-France	47,9 millions €
07-D-15	09/05/2007	Marchés publics des lycées d'Île-de-France	47,3 millions €
07-D-33	15/10/2007	Abus internet haut débit	45 millions €
06-D-04	13/03/2006	Entente dans les parfums	40,1 millions €

Source : http://www.autoritedelaconcurrence.fr/doc/principales_sanctions.pdf

2° : Les limites de la politique de la concurrence



Apport de l'enseignant (1) : Il reste néanmoins que le cadre européen ne vise pas à opposer ces deux types de politiques mais à les **ARTICULER**. L'opposition entre politique industrielle et politique de la

concurrence est donc à relativiser. En effet, le droit européen permet aux Etats membres de mettre en œuvre une politique industrielle dans **deux principaux domaines** : l'innovation et la recherche et développement (R&D) d'une part, les énergies renouvelables et la lutte contre les émissions polluantes d'autre part.

Apport de l'enseignant (2) : Les nouvelles manières de produire et de consommer qu'a impliqué le développement de **l'économie numérique**, c'est-à-dire le développement et l'usage des NTIC, les autorités européennes de la concurrence ont rencontré des certaines difficultés à évaluer le caractère anticoncurrentiel de certaines pratiques de firmes (Google, Apple, Facebook Amazon, Microsoft). Il fallait en effet évaluer lors du constat de la position dominante développée par une entreprise, si son pouvoir de marché relevait de ses mérites ou alors de comportements stratégiques.

II° : La conduite problématique des politiques conjoncturelles :

A° : Le fonctionnement des politiques conjoncturelles :

I° : La politique monétaire :

Document 8 Les mécanismes de la politique monétaire

Vidéo Dessine-moi l'éco « La création monétaire »
<https://www.youtube.com/watch?v=o2u7Xa57y8A>

1. Qui crée la monnaie et comment ?
2. Quand de la monnaie est créée, quels en sont les effets sur l'économie ?
3. Quand la création monétaire diminue, quels en sont les effets sur l'économie ?
4. Quel rôle joue la Banque centrale dans la création monétaire ?
5. Que se passe-t-il quand la Banque centrale baisse son taux d'intérêt directeur ?
6. Que se passe-t-il quand la Banque centrale augmente son taux d'intérêt directeur ?

2° : La politique budgétaire

Document 9 : Les mécanismes de la politique budgétaire

Vidéo Dessine-moi l'éco « Austérité ou relance ? »
<https://www.youtube.com/watch?v=rqiUVuzGxe0>

1. Pour quels économistes le multiplicateur est efficace ? quelle politique doit être menée ?
2. Que doit faire l'Etat pour actionner le multiplicateur ?
3. Pourquoi la relance de l'Etat peut-elle avoir un effet multiplicateur ?
4. Pour quelles raisons le multiplicateur peut ne pas être efficace ? quelle politique doit être alors menée ?

B° : Une politique monétaire unique :

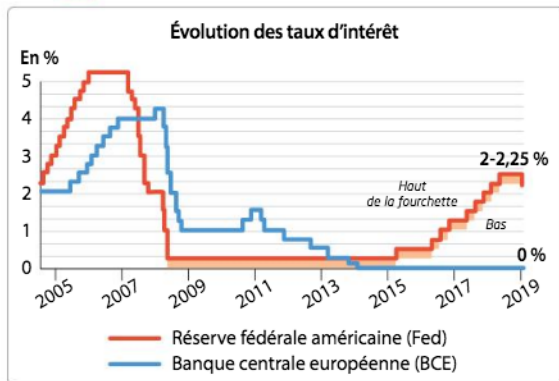
Document 10 La BCE et l'eurosystème

Vidéo L'eurosystème <https://www.youtube.com/watch?v=J-IGpqG16OA>

1. Qu'est-ce que l'eurosystème ?
2. Qui dirige la BCE ?
3. Quels sont ses objectifs et son mode de fonctionnement ?
4. Quelles décisions est-elle amenée à prendre ?

Document 11 : La politique monétaire européenne (doc 3 p.157 Bordas)

DOC 3 BCE et Fed : des objectifs différents



Sources : données Fed et BCE.

Croissance du PIB, taux de chômage et inflation aux États-Unis et dans la zone euro

États-Unis				
	2008	2009	2015	2018
Croissance	- 0,1	- 2,8	2,9	2,9
Chômage	5,8	9,3	5,3	3,9
Inflation	3,8	- 0,8	0,12	2,44
Zone euro				
Croissance	0,5	- 4,5	2,1	1,9
Chômage	7,6	9,2	10,9	8,2
Inflation	3,3	0,3	0,2	1,8

Sources : données Eurostat et OCDE.

- Déduire** Quelle est la banque centrale la plus réactive ?
- Analyser** Comparez la situation économique de la zone euro avec celle des États-Unis après la crise de 2008 et depuis 2015.
- Démontrer** Comment ont agi les deux banques centrales durant ces deux périodes ?
- Déduire** La BCE et la Fed poursuivent-elles les mêmes objectifs ?

C° : Les défauts de coordination des politiques économiques :

Document 12 : Les divergences budgétaires (doc 2 p.160 Bordas)

DOC 2 Une remise en cause de la coordination par les règles

	Déficit public		Dettes publiques	
	2009	2018	2009	2018
Zone euro (19 pays)	- 6,2	- 0,5	79,2	85,1
Allemagne	- 3,2	1,7	72,6	60,9
Grèce	- 15,1	1,1	126,7	181,1
France	- 7,2	- 2,5	83	98,4
Italie	- 5,2	- 2,1	112,5	132,2
Lituanie	- 9,1	0,7	28	34,2
Luxembourg	- 0,7	2,4	15,7	21,4
Roumanie	- 9,1	- 3,0	21,9	35

Source : données Eurostat.

Les États membres de l'union monétaire appliquent très peu les règles d'équilibre budgétaire aussi bien pour les déficits que pour les excédents. [...] Pour les experts, ces règles ont engendré une austérité budgétaire néfaste. [...] Même lors des périodes de conjoncture plus favorable, « la réduction de la dette a été insuffisante ». Enfin, ce cadre réglementaire a mis « une pression trop forte sur la Banque centrale européenne obligée de se substituer à la politique budgétaire défailante et a aggravé les tensions politiques entre États membres pendant la crise ».

Grégoire Normand, « Zone euro : des économistes prônent un assouplissement des règles budgétaires », www.latribune.fr, 11 septembre 2018.

NE PAS CONFONDRE

Dettes publiques : ensemble des emprunts publics qui servent à financer les dépenses publiques.

Déficit public : recettes des dépenses - dépenses engagées par les pouvoirs publics.

- Comparer** Comparez l'évolution des déficits publics et celle des dettes publiques.
- Expliquer** Comment peut-on expliquer la forte augmentation de la dette publique de certains pays ?
- Argumenter** Pourquoi la coordination par les règles a-t-elle conduit à une austérité budgétaire ?
- Expliquer** Que signifie le passage souligné ?

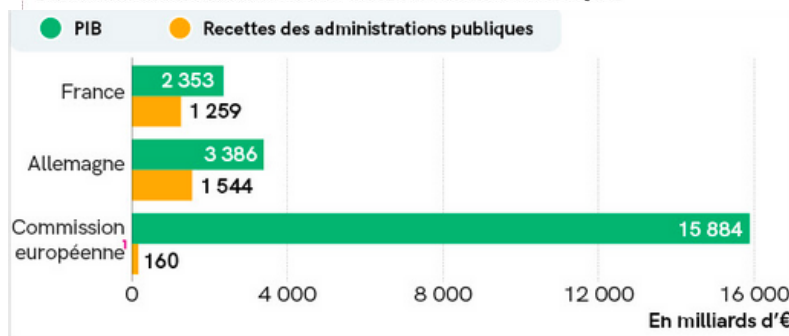
Document 13 : Le manque de solidarité budgétaire dans la zone euro

En dehors du climat, des paysages et de l'histoire, l'Irlande et l'État du Nevada ont bien des choses en commun. Tous deux dépendent fortement des biens et services qu'ils vendent à leurs voisins. Tous deux ont connu un boom économique pendant la plus grande partie de la dernière décennie. Tous deux ont connu une énorme bulle de l'immobilier, qui a ensuite éclaté dans la douleur. Tous deux subissent aujourd'hui un taux de chômage d'environ 14%. Et tous deux font partie d'une union monétaire: l'Irlande appartient à la zone euro, le Nevada à la zone dollar, également connue sous le nom d'États-Unis d'Amérique. Pourtant, la situation du Nevada est bien moins désespérée que celle de l'Irlande. Certes, leurs budgets respectifs ont été très durement affectés par la crise. Mais l'essentiel des dépenses dont dépendent les habitants du Nevada provient de programmes fédéraux. En particulier, les retraités qui se sont installés au Nevada pour profiter du soleil n'ont pas à craindre que la diminution des recettes fiscales de l'État ne mette en danger leur pension ou leur couverture santé. En Irlande, en revanche, les retraites comme les dépenses de santé sont amputées. En outre, le Nevada, contrairement à l'Irlande, n'a pas à s'inquiéter du coût du sauvetage des banques, [...] les pertes, comme le versement des pensions et le remboursement des frais de santé, seront couvertes par Washington [...] Il y a un autre avantage à être un État américain: [...] les Américains sont extrêmement mobiles; si l'on en croit les schémas historiques

de migration, le taux de chômage du Nevada rejoindra au cours des prochaines années le taux moyen américain.

Quel rapport y a-t-il entre cet exemple et le débat pour ou contre l'euro? Eh bien, lorsque la monnaie unique fut proposée, une question qui s'est aussitôt posée fut de savoir si cette monnaie fonctionnerait aussi bien que le dollar en Amérique du Nord. Et la réponse, de toute évidence, était non – pour les raisons, précisément, que l'exemple Irlande-Nevada a mises en lumière. L'Europe n'est pas budgétairement intégrée: les contribuables allemands ne prennent pas automatiquement en charge une partie du coût des retraites grecques ou du sauvetage des banques irlandaises. L'Amérique a une union monétaire qui fonctionne, et nous savons pourquoi elle fonctionne: parce qu'elle coïncide avec une nation – une nation dotée d'un solide gouvernement central, d'une langue commune et d'une culture partagée. L'Europe est dépourvue de tout cela.

Paul Krugman, « L'Europe peut-elle être sauvée? », *New York Times*, 12 janvier 2011 (repris dans *Courrier International*, 27 janvier 2011).



D'après « Statistiques sur les finances du gouvernement des États membres », Eurostat, 2019

1. Recettes publiques gérées directement par la Commission européenne pour réaliser les missions de l'Union européenne. Le PIB indiqué est celui de l'Union européenne.

1. Quelle grande différence explique selon l'auteur la différence de performance entre les États-Unis et l'Union européenne ?
2. Caractérisez la taille du budget de l'UE (utilisez des données chiffrées et des calculs).
3. L'UE a-t-elle les moyens de faire des transferts budgétaires des États riches vers les États pauvres ?

Document 14 : Les défauts de coordination politique monétaire (doc 3 p.137 Hachette)

Document 15 : Les défauts de coordination des politiques budgétaires (activité p.159 Bordas)

Activité **Coordonnez les politiques budgétaires : faites les bons choix !**

Afin de stimuler la demande globale et la croissance, la France et l'Italie, ayant des économies interdépendantes, auraient intérêt à coordonner leurs politiques budgétaires et à mettre en place un plan de relance. Vont-elles pour

autant le faire ? Chacun des pays a la possibilité de mettre en place une politique de relance ou une politique de rigueur budgétaire. La matrice suivante présente quatre options possibles.

Politique budgétaire menée		Italie	
		Relance	Rigueur
France	Relance	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif
	Rigueur	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif

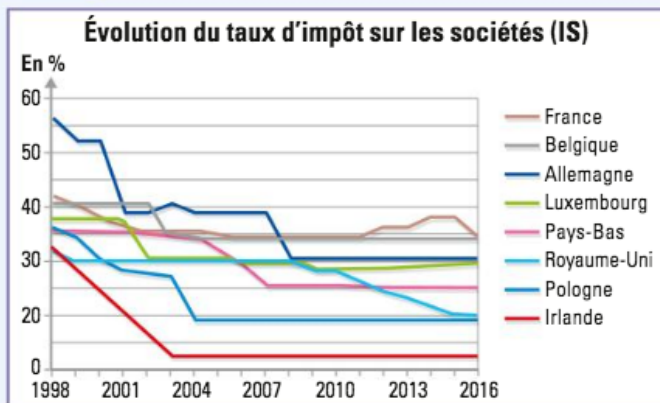
1 • Pour chacune des situations, déterminez si l'effet de la politique budgétaire menée est positif ou négatif pour la France et pour l'Italie. Entourez la bonne réponse dans le tableau.

2 • Quelle est la meilleure solution pour les deux pays ?

3 • Quelle est la plus mauvaise des situations pour les deux pays ?

4 • Quelle situation a de fortes chances d'être choisie ? Pourquoi ?

Document 16 : Les politiques non coopératives (doc 1 p.193 Belin)



« Compétition fiscale et projet d'assiette commune de l'impôt sur les sociétés en Europe : quelle stratégie adopter ? », *Ernst & Young*, mai 2016.

Le *dumping* fiscal est un jeu asymétrique entre petits et grands pays. Lorsqu'un petit pays abaisse ses taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés, il peut facilement en attirer suffisamment pour qu'au final ses recettes fiscales augmentent. Quand un grand pays fait de même pour éviter que ses entreprises s'en aillent, il est forcément perdant : les recettes supplémentaires provenant de quelques entreprises qui viennent se localiser sur son territoire ne peuvent jamais compenser les pertes dues à la baisse des taux d'imposition sur ses multiples entreprises. Un jeu que le Luxembourg a parfaitement compris.

Alexis Toulon, Guillaume Duval, « Le *dumping* fiscal, ça rapporte... des recettes fiscales », *Alterécoplus*, 21 novembre 2014.

1. Quelle est l'évolution générale de l'impôt sur les sociétés dans l'UE ?
2. Quels types de pays ont-ils intérêt à la mener ?
3. Pourquoi peut-on parler de politique non coopérative ?

